

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 109 (1968), p. 1-16

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1968__109__1_0

© Société de statistique de Paris, 1968, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE

DE PARIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 19 JUIN 1869)

N° 1-2-3 — JANVIER - FÉVRIER - MARS 1968

SOMMAIRE

I. — Procès-verbal de la séance du 15 novembre 1967	2
Procès-verbal de la séance du 20 décembre 1967	4
Procès-verbal de la séance du 17 janvier 1968	8
II. — Pensées et souvenirs sur Pierre DEPOID par A. SAUVY	15
III. — Communications	
— Les comptabilités économiques nationales du point de vue de l'utilisateur par P. VINOT	17
— Variations à court terme des ventes des Grands Magasins — Application à la décision de l'action publicitaire, par M. MARANTZ	52
IV. — Chronique de démographie. Le 50 millionième Français, ou d'un recensement à l'autre, par S. HÉMERY et G. CALOT	63
V. — Bibliographie	
— Les constantes de l'œuvre de Jacques RUEFF, par Ch. PENGLOU	79
— P. VIGREUX — Dynamique du marché financier	83
— Bulletin d'information des Stés « Cofimeg » et « Sefimeg », par J.-P. POISSON	84
— Ansley J. COALE et Paul DEMENY — Modèles de tables de mortalité régionales et tableaux de populations	86
— Bureau Central de Statistique de Norvège — L'Économie norvégienne d'après-guerre	86
— E. S. KIRSCHEN, J. BENARD, H. BESTERS, F. BLACKABY, O. ECKSTEIN, J. FAALAND, F. HARTOG, L. MORISSENS, et TOSCO — La politique contemporaine	87
VI. — Publications reçues par la Société de Statistique de Paris du 1 ^{er} octobre au 31 décembre 1967	88
VII. — Principaux articles parus dans les publications de l'I. N. S. E. E., octobre-décembre 1967	91

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 1967

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. DUGUÉ, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 17 h 45 au siège de l'Assemblée Plénière Incendie, par M. DUGUÉ, Président.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

L'approbation du procès-verbal de la séance du 18 octobre 1967 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NOMINATION DE MEMBRES TITULAIRES

Monsieur le Président fait connaître que les demandes de candidature présentées au cours de la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. Ferdinand ANGLES, Bernard BOSSCHAERT, Jacques BRUGERIE, Raymond COLSON, Raymond EMERAT, Michel HULIN, Julien LEYGUES, Guy MONTEGU, Jean-Jacques PERQUEL, Michel POURNIN, Claude VERDIER sont nommés membres titulaires.

COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Monsieur le Secrétaire Général signale qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

- *Statistique*, par C. FOURGEAUD, A. FUCHS
- *Les entreprises publiques dans la communauté économique européenne*, Centre européen de l'Entreprise Publique
- *Le régime de retraite des cadres a vingt ans*, A.G.I.R.C.
- *La mortalité durant les cinq premières années de la vie en Italie 1863-1962*, par Stefano SOMOGYI.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

M. le Président indique que la présente réunion constitue une Assemblée Générale régulièrement convoquée conformément aux articles 3 et 8 des statuts.

Il expose que le montant actuel de la cotisation des membres titulaires (18 F par an) date de 1960. La hausse du coût de la vie et, surtout, la suppression de la subvention servie précédemment par le C.N.R.S., ont amené le Conseil à proposer à l'Assemblée le relèvement à 25 F de cette cotisation. La cotisation des jeunes sociétaires resterait fixée à 10 F et celle des Sociétés et organismes collectifs à 60 F.

A l'unanimité l'Assemblée Générale adopte ces mesures.

Le Président rappelle la possibilité intéressante que constitue pour tous les membres le rachat de leurs cotisations.

COMMUNICATION DE M. DUFFIEUX ET DE M^{me} LAURANT, DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE DE L'INSTITUT DE STATISTIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS : « COMPTE RENDU D'UN COLLOQUE SUR LES BASES LOGIQUES DE LA STATISTIQUE »

M. le Président donne ensuite la parole à M. DUFFIEUX et à M^{me} LAURANT pour le développement de leur communication « Compte rendu d'un Colloque sur les bases logiques de la Statistique ».

M. le Président adresse toutes ses félicitations aux conférenciers pour leur intéressant exposé dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal, et ouvrira la discussion à laquelle prennent part MM. BERNARD, DUFRÉNOY, MARX, DUMAS (M.), DUGUÉ, DELAPORTE, SCHWARTZ et RAMBACH.

A l'issue de la discussion, M. BRICHLER se réjouit de l'intérêt de la communication présentée. Il remercie les conférenciers ainsi que le Président DUGUÉ, Directeur de l'Institut de Statistique de l'Université de Paris, qui a organisé cette réunion. Les échanges de vues ont montré que les théoriciens de la Statistique regrettent de ne pas avoir à leur disposition suffisamment de problèmes concrets leur permettant de réfléchir à des applications utiles, tandis que les praticiens déplorent de ne pouvoir profiter pleinement des ressources des techniques modernes, étant souvent dans l'impossibilité matérielle de suivre leur développement accéléré.

Dans l'intérêt d'une collaboration entre l'équipe de recherche de l'I.S.U.P. et les utilisateurs de la méthode Statistique que cette séance a amorcée, les membres de la Société souhaitant prendre contact avec les chercheurs de l'I.S.U.P. pour discuter de leurs problèmes doivent s'adresser à :

Institut de Statistique de l'Université de Paris
9, quai Saint-Bernard, Paris (V^e)
Bâtiment C, pièce 319 — Tél : 336-25-25 poste 3352

La séance est levée à 19 h 15.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 1967

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. DUGUÉ, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 17 h 45, au siège de l'Assemblée Plénière Incendie, par M. DUGUÉ, Président.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

L'approbation du procès-verbal de la séance du 15 novembre 1967 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

DISTINCTIONS

Monsieur le Président est heureux d'annoncer les promotions suivantes dans l'Ordre du Mérite :

- M. Marcel HENRY, promu Commandeur
- M. DUMONTIER, promu Commandeur

ATTRIBUTION DE PRIX

Le Président informe les membres de la Société que, conformément aux propositions de la Commission des Prix, le Conseil a décidé à l'unanimité d'attribuer les prix suivants : *Prix Bourdin* au Président VENDRYÈS pour sa collaboration appréciée au Journal. *Prix Mercet* à notre collègue Henri CHAMBRE pour ses publications économiques et notamment ses deux ouvrages « Union Soviétique et développement économique » et « l'Économie Planifiée ».

L'Assemblée salue cette décision par ses applaudissements.

PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

Monsieur le Président fait connaître qu'il a reçu les demandes de candidature suivantes :

- M. ABRAHAM-FROIS, Gilbert, agrégé des Facultés de Droit et de Sciences Économiques, 1, rue Laffitte, Bayonne.
- M. Jacques AUSTRUY, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Lille, 20, rue Vulpian, Paris.
- M. André BABEAU, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Lille, Secrétaire général de la Revue Économique, professeur à l'école des Hautes Études Commerciales, 165, avenue de Neuilly, 92-Neuilly.
- M. Robert BADOVIN, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Montpellier, rue de la Combe de Bonesta, 34-Montpellier.
- M. Philippe BERNARD, docteur es-sciences économiques, chargé de mission au Commissariat général au Plan, 13, avenue de Bretteville, 92-Neuilly-sur-Seine.
- M. Alain BIENAYMÉ, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Dijon, 10, rue José-Maria de Hérédia, Paris (7^e).

— M. Guy CAIRE, Licencié et diplômé d'études supérieures de philosophie, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégé des Facultés de Droit, professeur à la Faculté de Droit et Sciences économiques de Grenoble, 27, rue Abbé Grégoire, 38-Grenoble.

— M. André-Louis CHADEAU, chef du service des études du Crédit National, 45, rue St-Dominique, Paris (7^e).

— M. Lucien DAFFOS, gérant des S.A.R.L. Éts Daffos à Lyon et AREC à Egletons, ingénieur I.E.G. membre du Comité Directeur du CNPF, Président de l'Association des Chefs d'entreprises libres.

— M. Bernard DAUDÉ, expert économique à la Caisse Nationale des Marchés de l'État, 128, avenue de la République, Paris (11^e).

— M. Pierre-Henri DERYCKE, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Grenoble, « Les Martinets », 38-Gières.

— M. Guy DEVILLEBICHOT, professeur agrégé à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Toulouse, 15, rue Fleurance, 31-Toulouse.

— M. Claude René DOUMIC, 48, rue Jacob, Paris (6^e).

— M. Jacques DURAND, directeur adjoint du département des recherches « Publicis », 10, allée J.B. Lulli, 95-Sarcelles.

— M. Pierre FONTANEAU, professeur à la Faculté de Droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, Villa Chantal, avenue Thérèse, Nice-Cimiez.

— M. René LACHENE, ingénieur à la C.N.C.A., 19, boulevard de la République, 92-Fontenay-aux-Roses.

— M. Denis-Clair LAMBERT, Professeur à la Faculté de Droit de Lyon, 23, rue Sala, 69-Lyon.

— M. Jean LEURION, diplômé expert comptable agrégé des techniques mécaniques de gestion, 64, rue Gosset, Reims.

— M. Edmond LISLE, directeur du Crédoc, Secrétaire Général du CREP chargé d'enseignement à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris, 1, rue du Pont-de-Bare, 91-Montgeron.

— M. Pierre LLAU, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Grenoble. Directeur du département Informatique de l'Institut Universitaire de Technologie de Grenoble, 35, rue Casimir-Brenier, 38-Grenoble.

Mme Marie LAVIGNE, Maître assistant à la Faculté de Droit et des Sciences politiques et économiques de Strasbourg, 94, rue Broca, Paris (13^e).

— M. Michel LUTFALLA, docteur ès-sciences économiques, licencié ès-lettres, 21, place des Vosges, Paris (3^e).

— M. Robert MASSE, directeur à la Banque Nationale de Paris, 102, avenue du Roule, 92-Neuilly-sur-Seine.

— M. Herbert MEYER, directeur de banque, 20, rue de la Paix, Paris (2^e).

— Mlle de MONTGOLFIER Claude, Société Générale, 29, Boulevard Haussmann, Paris.

— M. Jacques NERE, maître de conférences d'histoire moderne et contemporaine à la Faculté des Lettres de Rennes, 122, rue d'Alésia, Paris.

— M. André NICOLAI, professeur d'économie politique à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Lille, 18, rue du Champ de l'Alouette, Paris (13^e).

— M. Jean-Théodore-Gabriel OUSSET, maître de conférences agrégé à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Montpellier, Résidence Bonnier de la Mosson, rue de Salamanque, Montpellier.

— M. Rémy PROB'HOMME, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques, Université de Lille, 26, rue Chanoinesse, Paris (4^e).

— M. Louis PUISEUX, chef de la division d'Économie externe, service des études générales, Électricité de France, 2, rue Louis-Murat, Paris.

— M. Gilbert RULLIÈRE, maître de recherche au C. N. R. S., 68, montée de l'Observance, 69-Lyon (6^e).

— M. Alexandre de SAINT-PHALLE, 9, rue Boissy d'Anglas, Paris (8^e).

— M. Pascal SALIN, maître de conférences agrégé à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Poitiers, 48, rue d'Assas, Paris.

— M. Philippe SALOMON, docteur ès-sciences économiques, licencié ès-lettres, lauréat de la Faculté, diplômé de l'I. E. P., administrateur à l'Assemblée Nationale, 98, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris.

— M. Henri SEMPÉ, maître de conférences, agrégé (science économique), 10, boulevard Montplaisir, Toulouse.

— M. Pierre-Clément TIMBAL, professeur à la Faculté de Droit, 4, rue de Babylone, Paris (7^e).

— M. Jacques WOLFF, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Lille, 7, rue Léon-Vaudoyer, Paris (7^e).

— M. Henri Michel WRONSKI, maître de recherche au C. N. R. S., 31, boulevard Arago, Paris (13^e).

— M. Eugène ZALESKI, docteur en droit, diplômé de l'École Pratique des Hautes Études, Maître de recherches au C. N. R. S., 27, avenue du Maréchal-Lyautey, Paris (16^e).
présentés par MM. PENGLAOU et BRICHLER

— M. Guy SAUVAN, expert en statistiques Douanières, Villa « Les Quatre Vents » La Hadrague par Guyorville (Alger)
présenté par MM. VENDRYÈS et BRICHLER

— M. Jean PEYTAVY, directeur de Compagnies d'assurances et de caisses de retraites, 55, avenue de Breteuil, Paris (7^e).
présenté par MM. LAGAUZEIRE et GAULTIER

Conformément à l'article 3 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Monsieur le Secrétaire Général signale qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

— *Pratique des enquêtes statistiques*, Traduction en espagnol de Alejandro Herranz Yuste du livre de M. CHEVRY.

— *Les agriculteurs du sud-est face au progrès technique* (Extrait de la Revue de Géographie de Lyon), par Michel DELENNE, Daniel FAUDRY et Maurice PARODI.

— *Dynamique du marché financier*, par Pierre Vigreux.

— *Manuel de Démographie Historique*, par Louis HENRY.

— *Statistiques commentées*, par G. REEB et A. FUCHS.

— *La psychologie Sociale, Clé du Marketing*, par Alec KATCHOURINE.

— *Les Relations Financières de la Suisse avec l'Étranger*, par IKLE.

— *La Politique Économique Contemporaine*, par E.S. KIRSCHER, J. BENARD, H. BESTERS, F. BLACKABY, O. ECKSTEIN, J. FAALAND, F. HARTOG, L. MORISSEN, E. TOSCO.

— *Problems of Stocks and Storage*, par P.G. BRIGGS, O. L. DAVIES, P. J. HARRISON, J. H. HEPBURN, D. W. G. P. MILLAR, W. SPENDLEY.

— *A Greguesia de Nossa Senhora das Mercês de Lisboa* (Quartel do século XVIII (ensaio de demografia historica) par M. de Lourdes Akola de Cunha Meira do Carmo da Silva Neto

— *L'Économie Planifiée — Union Soviétique et Développement Économique*, par Henri CHAMBRE.

ÉLECTIONS

Avant de clore le scrutin pour le renouvellement du Conseil, le Président demande aux membres qui n'ont pas encore voté de déposer leur bulletin dans l'urne. Sont désignés comme scrutateurs MM. RIVET et THIRY.

COMMUNICATION DE M. L. VERRIÈRE « LE RECENSEMENT DE LA DISTRIBUTION »

Monsieur le Président donne ensuite la parole à M. L. VERRIÈRE pour le développement de sa communication « Le Recensement de la distribution ».

M. le Président adresse toutes ses félicitations au conférencier pour son intéressant exposé dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du journal et ouvre la discussion à laquelle prend part M. BUNLE.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

Monsieur le Président remercie les scrutateurs et fait connaître que le dépouillement a donné les résultats suivants :

Votants	342
Suffrages exprimés . . .	342
Majorité absolue . . .	171

Ont obtenu :

M. Eugène MORICE, comme Président pour 1968	341 voix
M. Claude GRUSON, comme Vice-Président pour 1968, 1969, 1970	331 voix
M. Alain de RIEDMATTEN, comme Trésorier-Archiviste pour 1968, 1969, 1970 . .	341 voix
M. Edmond MALINVAUD, comme membre du Conseil pour 1968, 1969, 1970 . .	337 voix
M. François BASTENAIRE, comme membre du Conseil pour 1968, 1969, 1970. .	340 voix

L'Assemblée salue par ses applaudissements l'élection des nouveaux membres.

En conséquence, le Conseil de la Société sera composé comme suit en 1968 :

Président : M. Eugène MORICE (pour 1968)

Vice-Présidents : M. André VESSEREAU (pour 1968)
M. Jean BOURGEOIS-PICHAUD (pour 1968, 1969)
M. Claude GRUSON (pour 1968, 1969, 1970)

Secrétaire Général : M. Marcel BRICHLER (pour 1968)

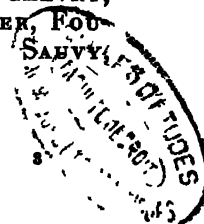
Trésorier-Archiviste : M. Alain de RIEDMATTEN (pour 1968, 1969, 1970)

Membres :

Membres élus : M. H. GUITTON (pour 1968)
Mme Lucienne CAHEN (pour 1968)
M. Jules DUBOURDIEU (pour 1968, 1969)
M. Félix ROSENFELD (pour 1968, 1969)
M. Edmond MALINVAUD (pour 1968, 1969, 1970)
M. François BASTENAIRE (pour 1968, 1969, 1970)

ainsi que les Présidents honoraires et anciens Présidents de la Société : MM. BUNLE, CHEVRY, CLOSON, DELAPORTE, DEPOID, DUGUÉ, DUMAS (M.), DUFRÉNOY, DUMONTIER, FOU RASTIÉ, FRÉCHET, GIBRAT, HÉNON, PENGLOU, ROY (René), RUEFF, SAEVY, VENDRYÈS.

La séance est levée à 19 h 15.



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JANVIER 1968

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. DUGUÉ, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 21 heures 30 dans les salons de la Maison des Polytechniciens par M. DUGUÉ, Président sortant, qui prononce l'allocution suivante :

Mes chers collègues,

Cette première réunion de l'année 1968 appelle le rite habituel de la passation des pouvoirs. J'arrive aujourd'hui au terme du mandat dont vous m'aviez laissé entendre, il y a déjà sept ans qu'il me serait confié un jour et avant de vous en présenter le bilan je voudrais vous dire encore combien est grande ma reconnaissance pour la confiance que vous m'avez témoignée. Rendre compte d'une année d'activité de notre société, c'est une chose facile : la tradition d'un secrétariat général efficace est depuis longtemps la règle de cette association régie par la loi de 1901 et à cette occasion vous me permettrez en remerciant M. Brichler de toute l'aide qu'il m'a apportée de dire à la famille et aux proches de notre président d'honneur et ancien secrétaire général M. Depoid combien nous partageons son angoisse au sujet de la santé de leur parent. 1967 aura vu rayer de notre annuaire vingt six membres par décès ou par démission. Parmi les membres disparus je tiens à saluer la mémoire du président Cauboue, administrateur de société, qui avait présidé nos réunions en 1957. Tout le monde conservera le souvenir de sa parfaite courtoisie, de son élégante silhouette, de sa compétence en matière de statistique commerciale et de ses efforts couronnés de succès pour accroître nos effectifs. Je voudrais aussi dire combien a été ressentie par tous ses amis la mort prématurée de Sully Ledermann, chargé de cours à la Faculté des Sciences, chargé d'études au C.E.A., et chef de service à l'I.N.E.D. Je ne peux oublier que pendant les trois années où notre confrère fut chargé d'un cours semestriel d'une heure à la Faculté des Sciences, il a tellement enthousiasmé son auditoire qu'une dizaine de ses élèves ont trouvé auprès de lui l'inspiration d'une thèse de 3^e cycle. Je tiens à saluer ici tout le désintéressement de ce collaborateur disparu car cette participation à l'enseignement supérieur a été à peu près bénévole. Son souvenir reste très vivant dans l'équipe dont il a été l'animateur et qui poursuit sa tâche au Commissariat à l'énergie atomique.

Je voudrais également mentionner le décès de M. Chapel, chef du service de coordination de la statistique au ministère de la production industrielle.

Vers toutes les familles en deuil monte notre sympathie. Pour compenser ces départs, nous avons eu par contre la joie d'accueillir 84 nouveaux membres titulaires à titre personnel et deux à titre collectifs, montrant ainsi la vitalité de notre Société. Neuf communications ont été présentées, portant sur toutes les applications possibles de la statistique : le trafic automobile, l'agriculture, l'industrie, l'économie, l'assistance technique, l'échantillonnage, le commerce et la publicité, la distribution. Vous trouverez certainement normal que j'attache une importance particulière à une communication présentée par l'équipe de chercheurs de l'Institut de statistique sur les bases logiques de la statistique. J'espère que nous avons établi là le point de départ d'une tradition qui se maintiendra. Puis-je vous dire combien je me réjouis de voir deux institutions aussi désintéressées que la Société de Statistique de Paris et l'Institut de Statistique collaborer dans la circonstance.

Sans que ma responsabilité personnelle soit engagée, car je mesure trop combien dans l'exercice de mes fonctions je me suis appuyé sur la compétence de notre secrétaire général, je dois souligner que l'année 1967, a été marquée d'événements heureux pour notre Société : les réunions de notre section de Lyon, des contacts pris en vue de créer une section à Strasbourg et enfin, au cours du dernier mois de l'année, la publication du Dictionnaire statistique pour lequel les Présidents Penglaou et Morice ont tout fait. Je crois que M. Penglaou pourra tout à l'heure vous dire quelques mots à ce sujet.

Nous avons attribué deux prix : le Prix Bourdin au Président Vendryès et le Prix Mercet à M. Chambre.

En prenant possession provisoire du poste où votre confiance et votre amitié m'avaient appelé j'avais l'an dernier exprimé entre autres vœux celui de voir s'établir une déontologie de la profession de statisticien. A ce sujet je dois vous avouer mes craintes de voir de mois en mois s'aggraver la situation à laquelle sans le formuler je faisais allusion dans ce vœu. Qu'il suffise de rappeler le dernier rapport de la cour des comptes au Président de la République, document qui relève un certain nombre d'irrégularités graves dans le comportement de bureaux d'études (le rapport fait état d'une cinquantaine de ces organismes) commercialisant la statistique. Il y a là un problème fondamental sur le rôle moral du statisticien dans la société et je demanderai à notre nouveau président de bien vouloir me confier un exposé sur ce sujet si la chose est possible en 1968.

Et maintenant j'ai selon nos traditions à vous présenter quelqu'un qui n'est sûrement un inconnu pour personne d'entre vous : M. le Président Eugène Morice.

Après un passage dans l'enseignement M. Morice a reçu avec la mention Très Bien le diplôme de statisticien de l'Université de Paris pour une thèse sur le Trafic postal en France, étude d'une loi de demande.

M. Morice s'est ensuite consacré à l'enseignement d'abord à l'Institut de Statistique de l'Université de Paris (I. S. U. P.) puis à l'École Nationale de la Statistique et des Applications Économiques (E. N. S. A. E.) dès la création de cette dernière sous forme d'école d'application.

De 1942 à 1962 M. Morice a dirigé l'E. N. S. A. E. tout en étant professeur à l'I. S. U. P. alors installé dans des locaux dont tous les élèves ont conservé le souvenir. Cette question d'implantation des grands établissements où se forment les statisticiens pose des problèmes difficiles à résoudre étant donné la croissance des effectifs d'étudiants et la rareté du mètre carré sur le marché parisien. M. Morice a également été associé de très près à la marche du Centre de Formation aux Applications Industrielles de la Statistique dont mon regretté maître, notre regretté maître, Georges Darmois avait décidé la création en 1952, dans le cadre de l'I. S. U. P. Depuis cette date, M. Morice dirige avec la conscience que tout le monde lui connaît la Revue de Statistique Appliquée publiée par ce centre. M. Morice a également accepté de remplir plusieurs missions à l'étranger pour l'I. S. U. P., en particulier celles qui concernent le Liban. Je n'en dirai pas plus à ce sujet. Mais même si je dois courir le risque de vous faire penser que l'I. S. U. P. conserve une année encore la présidence de notre Société et en même temps blesser la modestie de notre nouveau président, je veux ajouter qu'il a été l'un de ceux qui ont maintenu l'Institut de Statistique pendant 6 années dramatiques de 1939 à 1945.

L'activité de M. Morice ne s'est pas borné là puisqu'il a assumé diverses responsabilités dans de nombreux groupements scientifiques parmi lesquels : l'A. F. C. I. Q. et l'A. F. N. O. R.

C'est donc à un homme de très haute qualification que je cède ce fauteuil en lui présentant nos vœux les plus amicaux pour une heureuse présidence.

INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1968 ET DU BUREAU — DISCOURS DE M. EUGÈNE MORICE

Le Président sortant transmet ses pouvoirs à M. Eugène MORICE qui prononce le discours suivant :

Mon Cher Président et Ami,

Vingt-cinq années de collaboration aux diverses activités de l'Institut de Statistique, que vous dirigez depuis le décès de notre regretté Maître commun, Georges Darmois, vous fournissaient certes des éléments pour me présenter aux membres de notre Société.

Permettez-moi cependant de reprocher à votre amitié d'avoir présenté un portrait trop flatteur de celui qui a été beaucoup plus un exécutant de bonne volonté qu'un créateur dans les tâches qui lui ont été confiées.

Mon Cher Président, mes chers Collègues, après sept années de participation aux travaux de votre Conseil, vous m'avez fait l'honneur de m'appeler à la présidence de notre Société. En adressant l'expression de ma gratitude à mes électeurs, je voudrais aussi rendre hommage à ceux, ou à la mémoire de ceux qui m'ont engagé sur la voie qui m'a conduit à cette présidence, tous anciens Présidents de la Société de Statistique.

Tout d'abord, René Roy, que je suis particulièrement heureux de voir parmi nous ce soir. C'est avec son parrainage et celui, d'Alfred Barriol qu'en 1938 je suis entré dans votre Société; c'est lui aussi qui a guidé mes premiers pas vers la statistique appliquée à l'économétrie.

Ensuite, le professeur G. Darmois, qui fût aussi le maître de beaucoup d'entre nous et dont la bienveillante amitié me valût d'être associé à quelques-unes de ses créations telles que l'Institut de Statistique de l'Université de Beyrouth et le Centre de formation aux applications industrielles de la statistique.

Plus particulièrement, ce fut Michel Huber qui orienta définitivement ma carrière en me proposant, en 1942, de remplacer Dugé de Bernonville comme professeur à l'Institut de Statistique et aussi de prendre la direction de l'École d'application qui venait d'être créée au Service National des Statistiques et dont notre Secrétaire Général fut l'un des premiers élèves. Si cette École est devenue, en 1960, l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique, elle le doit peut-être un peu à mes initiatives, mais surtout à la tenacité de notre ancien Président, Louis Closon, alors Directeur de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

Plus que ma modeste contribution aux travaux de notre Société, c'est sans doute cette activité en faveur du développement de l'enseignement de la statistique et de l'application de ses méthodes que vous avez voulu reconnaître en me choisissant pour présider vos réunions de l'année 1968.

Je dois avouer que j'éprouve quelque confusion à voir mon nom succéder dans la liste des Présidents, à ceux que je viens de citer et à tant d'autres, dont les titres étaient éclatants.

Vingt-cinq années consacrées sous diverses formes à l'enseignement de la statistique m'incitent à vous parler du développement des études statistiques en France.

La France avec Pascal, Fermat, Laplace, Abraham de Moivre, a été l'un des berceaux du calcul des probabilités, domaine dans lequel Bertrand, Poincaré, Borel, Paul Lévy, Darmois, Fréchet ont continué à apporter une contribution internationalement appréciée.

Cependant, la statistique, aussi bien comme technique d'observation que comme méthode d'analyse associée au calcul des probabilités y a été longtemps négligée.

Au bilan des années antérieures à la dernière guerre, il faut d'abord mentionner les efforts de l'Institut de Statistique de l'Université de Paris.

Fruit d'une idée émise pour la première fois, je crois, par M. Bunle, à qui je suis heureux de rendre hommage, sa création fut étudiée dès 1920 par March alors Directeur de la Statistique générale de la France, en collaboration avec E. Borel, F. Faure, Barriol, Truchy, Colson, Germain Martin; elle devait être officiellement consacrée par un décret de juillet 1922.

Le programme des premiers cours, au nombre de six, associait l'enseignement de l'économie politique à celui du calcul des probabilités, liaison déjà réalisée depuis 1854 au Conservatoire National des Arts et Métiers par la transformation de la chaire d'Économétrie industrielle en chaire d'Économie industrielle et statistique, qui a eu pour titulaires de Foville, Liesse, Divisia et Fourastié, tous aussi anciens Présidents et dont les travaux ou ouvrages statistiques sont bien connus.

Malgré le soutien par l'Université, peu connu des étudiants français, l'Institut de Statistique eut des débuts difficiles et sa progression fut lente :

- en 1922-1923, six auditeurs dont un seul présenté au certificat d'aptitude;
- en 1938-1939, trente-trois auditeurs dont dix-neuf ont été reçus au certificat d'aptitude et neuf ont obtenu le diplôme de statisticiens.

Il est curieux de noter qu'au cours de cette période, la présence d'étudiants étrangers n'a cessé de s'affirmer : c'est ainsi qu'en 1938-1939, sur trente-trois étudiants inscrits on comptait vingt étrangers.

De même sur cinquante statisticiens diplômés de 1925 à 1940, on comptait trente-cinq étrangers.

A ces enseignements de l'Institut de Statistique, il convenait d'ajouter pour Paris le cours de Calcul des Probabilités de la Faculté des Sciences et ceux de l'Institut des Finances et Assurances dont notre ancien Secrétaire Général, Barriol, a été l'un des animateurs et, pour la province, ceux de l'Université de Lyon, cours orientés vers la préparation du concours de l'actuariat, de même que le cours professé au Conservatoire par René Risser.

Parmi les grandes écoles, seule sans doute l'École Polytechnique offrait à ses élèves un cours de calcul des probabilités.

Sans doute ce bilan d'avant-guerre n'est-il pas exhaustif et existait-il quelques autres cours spécialisés mais, quoi qu'il en soit, le total était assez maigre.

Depuis Novembre 1942, date de la réouverture, grâce à Michel Huber, de l'Institut de Statistique, pratiquement abandonné depuis 1939 aussi bien par manque de professeurs que par manque d'élèves, date aussi de la création de l'École d'Application de l'I.N.S.E.E., un chemin considérable a été parcouru dans tous les domaines d'étude, d'abord lentement, puis de plus en plus rapidement.

L'histoire de ce développement serait trop longue pour être examinée en détail : permettez-moi simplement d'en esquisser les grands traits.

D'abord, en ce qui concerne l'Institut de Statistique de l'Université de Paris, le nombre des cours figurant au programme est passé de 8 en 1942 à 24 en 1967, le nombre des étudiants inscrits, français et étrangers, après examen d'entrée, était en 1967 de 250, pour les deux cycles d'études.

Parallèlement, le Centre de Formation aux applications industrielles de la Statistique s'est développé avec rapidité sous la direction de notre collègue Vessereau et son activité a atteint le point de saturation correspondant aussi bien aux locaux qu'aux professeurs disponibles.

Au cours de 150 stages de deux ou trois semaines, s'adressant à des ingénieurs ou cadres des entreprises et portant sur les méthodes et techniques statistiques, leur application ou contrôle de la qualité, ou à l'économie des entreprises, environ 3 500 stagiaires, très généralement envoyés par leurs entreprises, ont déjà suivi les cours du Centre, qui constituent pour eux des enseignements de formation ou de recyclage.

De même, l'École Nationale de la Statistique a vu son effectif d'élèves recrutés par concours et d'auditeurs libres à plein temps atteindre près de 250 élèves en 1967, auxquels il faut ajouter une cinquantaine d'élèves étrangers du Centre européen de formation des statisticiens économistes des pays en voie de développement.

Il faut aussi noter l'importance accrue prise par l'enseignement statistique au Conservatoire des Arts et Métiers sous l'impulsion de nos anciens Présidents Divisia et Fourastié, avec la

création de travaux pratiques orientés vers l'étude économique et le contrôle des fabrications.

Examinons maintenant la situation dans les facultés des sciences, qui doivent ou devraient être le domaine d'élection de l'enseignement statistique aussi bien théorique qu'appliqué.

Il est difficile d'en présenter un schéma d'ensemble : l'indépendance relative des facultés s'ajoutant aux directives générales de la Direction des enseignements supérieurs, la situation en constante évolution, dans un sens favorable, est très variable d'une faculté à l'autre.

Paris, déjà favorisé par l'existence de l'Institut de Statistique et de l'École Nationale, bénéficie d'une situation privilégiée.

Aux cours fondamentaux du second cycle d'études supérieures conduisant aux certificats s'ajoutent, pour les étudiants du troisième cycle, de larges possibilités d'obtenir un diplôme d'études approfondies soit en statistique mathématique ou en mathématiques économiques ou en mathématiques statistiques et Physique mathématique, et de préparer un doctorat de troisième cycle de Mathématique statistique.

En province, au niveau du troisième cycle, mais avec des orientations particulières, variant d'une faculté à une autre, des possibilités analogues sont offertes aux étudiants à Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Nancy, Poitiers, Toulouse et Strasbourg, calcul des probabilités et mathématique statistique constituant des enseignements fondamentaux pour les diverses spécialisations envisagées telles que Calcul automatique, Traitement de l'information...

La plupart des Facultés des Sciences offrent maintenant aux étudiants du second cycle la possibilité d'acquiescer un certificat de calcul des Probabilités ou de Statistique mathématique.

Enfin un décret récent prévoit que les enseignements du premier cycle, options mathématiques, sciences physiques et biologiques doivent obligatoirement comporter une initiation aux méthodes statistiques.

On se trouve donc en présence d'une situation offrant de larges possibilités au niveau le plus élevé, mais dont on peut cependant regretter que, sauf à Paris, on ne trouve pas de cycle complet d'études, systématiquement orienté vers la formation de statisticiens.

En ce qui concerne les facultés de droit devenues facultés de droit et de sciences économiques, l'évolution de l'enseignement statistique — on pourrait presque dire une révolution — a été particulièrement caractéristique.

Si, avant la guerre, certains professeurs d'économie politique ont montré leur intérêt pour l'étude statistique des phénomènes économiques et publié des traités de statistique, par exemple Julien et Liesse, l'enseignement des méthodes statistiques était pratiquement inconnu des facultés de droit.

Notre collègue Guitton se souvient certainement des réunions qui, au Ministère de l'Économie Nationale, puis à Royaumont ont précédé la mise en chantier des réformes successives des programmes d'enseignement économique.

Partisans et adversaires d'un enseignement mathématique, probabiliste et statistique ont combattu, non sans âpreté, pour arriver actuellement à un programme comportant, pour les étudiants de la licence ès sciences économiques, environ 300 heures de cours et travaux pratiques dans ces matières, au cours des trois premières années (avec 160 heures supplémentaires pour les étudiants de quatrième année : option économétrie).

Les sciences sociales, rattachées aux facultés de lettres et sciences sociales, ont suivi le mouvement et dans de nombreuses facultés se créent des cours et conférences de statistique généralement dus à des initiatives locales, compte tenu de la possibilité de trouver des professeurs.

En médecine, si au début du XIX^e siècle on a beaucoup parlé de ce qu'on appelait alors la « méthode numérique » et si en 1840, Gavarret, professeur à la Faculté de Médecine, publiait un ouvrage sur les « Principes généraux de la statistique médicale », il a fallu attendre 1946 pour voir le Professeur Baudoin, du Laboratoire d'Hygiène de la Faculté de Médecine de Paris, organiser un premier cycle de conférences sur les « méthodes statistiques en médecine ».

Initiative sans lendemain immédiat, mais qui est sans doute à l'origine de la création en 1952, à l'Institut de Statistique, d'un cours de Statistique appliquée à la Médecine qui fut alors confié à notre collègue Schwartz, animateur d'un important groupe de recherches statistiques à l'Institut National d'Hygiène.

Le succès croissant de ce cours est à l'origine de la création récente à Paris du Centre d'Enseignement de la Statistique appliquée à la Médecine et à la biologie médicale (C.E.S.A.M.) associant plus étroitement l'Institut de Statistique et la Faculté de Médecine où Schwartz a été nommé Professeur associé de Statistique médicale et épidémiologique.

Sur un plan plus général, les études en Faculté de Médecine prévoient maintenant, parmi les titres à option exigés pour l'inscription en première année, un certificat préparatoire aux études médicales (C.P.E.M.), comportant une initiation à la statistique. Un programme analogue figure également en première année des études de pharmacie.

Dans un autre domaine, il convient de ne pas oublier que, successivement toutes les grandes

écoles scientifiques et techniques ont inscrit à leur programme un enseignement de statistique théorique et appliquée et qu'au cours de ces quinze dernières années on a pu assister à la naissance d'un nombre important de centres d'enseignement spécialisés, qui ont inscrit à leur programme des cours de statistique à des niveaux variés.

Enfin notons que, depuis l'année dernière, un enseignement élémentaire de statistique et de calcul des probabilités figure au programme de certaines classes de première et classes terminales.

Ce rapide tour d'horizon, certainement incomplet, montre qu'en moins de vingt années, la France a mis sur pied un enseignement statistique s'adressant, à tous les niveaux, aux formations les plus diverses.

Il vous montre aussi le rôle essentiel que votre Société a joué dans cette évolution, grâce aux efforts constants d'un nombre important de ses membres.

La rapidité de cette croissance au cours des cinq dernières années ne va pas sans poser quelques problèmes, en particulier pour le recrutement et la formation des enseignants.

Si cela est vrai pour les professeurs du second degré dont beaucoup encore n'ont jamais suivi d'enseignement statistique ou probabiliste, cela est vrai aussi pour les professeurs de l'enseignement supérieur.

Si ces professeurs, soit par leurs travaux, soit, pour les plus jeunes, par leurs études antérieures, sont largement pourvus des connaissances nécessaires pour mettre au point un enseignement statistique théorique de haute valeur, pour poursuivre des recherches personnelles ou pour guider des thèses, on est frappé par le caractère généralement abstrait aussi bien de l'enseignement que de ces travaux.

Ceci tient sans doute, d'une part à la formation en général purement théorique des enseignants et, d'autre part, contrairement à ce que l'on constate par exemple aux États-Unis, à l'insuffisance des contacts entre les enseignants et les divers domaines techniques d'application possible.

Il ne faut pas oublier qu'en statistique comme ailleurs les problèmes concrets constituent un terrain de choix pour le développement d'études théoriques efficaces et que, d'autre part, il n'existe guère de problème concret que l'on puisse réduire à un problème de mathématique statistique en l'isolant de son contexte.

Qu'il s'agisse de méthodes de sondage, de contrôle statistique des produits industriels en cours de fabrication ou à la réception, de plans d'expérience en agronomie ou dans l'industrie, d'essais biométriques, d'études de comportement, d'analyse factorielle... les techniques utilisées viennent le plus souvent directement des pays anglo-saxons, conservant souvent leur étiquette anglaise (military standards, confounding, staircase, up and down..., etc).

Ce n'est qu'exceptionnellement que l'on trouve trace d'une contribution originale française orientée vers les applications (telle, par exemple, celle de M. Delaporte en analyse factorielle).

Certes, c'est une solution économique; elle était d'ailleurs nécessaire pour combler le retard, mais faut-il admettre que tout a été dit et qu'il suffit maintenant de faire l'inventaire des outils disponibles et de les utiliser?

Certainement non. Il convient donc d'essayer d'organiser ou d'accélérer les prises de contact entre le monde des enseignants et celui des utilisateurs actuels ou potentiels des techniques statistiques.

Divers moyens peuvent être envisagés :

- Colloques Université — Entreprises sur le thème « Statistique et Technique »;
- Possibilité pour les jeunes maîtres-assistants de faire des stages d'une ou deux années dans des entreprises privées, en position de détachement, conservant leurs droits à avancement ou à nomination à un poste de professeur;
- Orientation plus fréquente des sujets de thèse vers la recherche appliquée;
- Possibilités plus larges de nomination à plein temps, dans l'enseignement, de spécialistes venant du secteur privé.

D'autres moyens peuvent sans doute être envisagés pour résoudre ce problème fondamental et pour le développement de l'emploi des méthodes statistiques.

Ce problème a déjà été soulevé lors de la discussion qui a suivi la communication présentée le 15 novembre par M. Duffieux et M^{me} Laurant.

Permettez-moi de terminer en émettant le vœu que votre Société, qui réunit des théoriciens et des praticiens de divers domaines, puisse contribuer efficacement, grâce à leur collaboration et à leurs suggestions, à la recherche des moyens d'une solution rapide de ce problème.

PRÉSENTATION DU DICTIONNAIRE DE STATISTIQUE

M. Morice donne la parole au président Penglaou qui, en quelques mots, présente aux Membres de la Société le Dictionnaire de Statistique qui vient de sortir des presses.

Il rappelle que cet ouvrage, édité sous l'égide de la Société, a été rédigé par M. Morice avec

la collaboration de M^{me} Bertrand auxquels il renouvelle les félicitations et remerciements du Conseil et de tous les Membres de la Société. Ce dictionnaire constitue un ouvrage remarquable qui sera de la plus grande utilité à tous ceux qui sont amenés à consulter des publications statistiques ou utiliser la méthode statistique dans les opérations les plus diverses.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

L'approbation du procès-verbal de la séance du 20 décembre 1967 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NÉCROLOGIE

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès de Monsieur J. J. OEHMICHE, qui représentait le C. A. P. A. auprès de notre Société.

Monsieur le Président, au nom de tous les membres de la Société, adresse ses bien vives condoléances à la famille de notre regretté collègue.

DISTINCTIONS

M. le Président est heureux d'annoncer les promotions et nominations suivantes dans l'Ordre de la Légion d'Honneur :

— Robert JOLY, attaché au Cabinet du Ministre, chargé du plan et de l'aménagement du territoire.

— Antoine GOZARD, vice-président de la Chambre Nationale des Conseillers Financiers, promu Officiers.

— Robert GIBRAT, nommé Chevalier.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

M. le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. ABRAHAM-FROIS, Jacques AUSTRUY, André BABA, Robert BADOIN, Philippe BERNARD, Alain BIENAYME, Guy CAIRE, André-Louis CHADEAU, Lucien DAFFOS, Bernard DAUDE, Pierre-Henri DERYCKE, Guy DEVILLE-BICHOT, Claude-René DOUMIC, Jacques DURAND, Pierre FONTANEAU, René LACHÈNE, Denis-Clair LAMBERT, Jean LEURION, Edmond LISLE, Pierre LLAU, M^{me} Marie LAVIGNE, MM. Michel LUTFALLA, Robert MASSE, Herbert MEYER, M^{lle} DE MONTGOLFIER, MM. Jacques NERE, André NICOLAI, Jean-Théodore-Gabriel OUSSET, Rémy PROD'HOMME, Jean PEYTAVY, Louis PUISEUX, Gilbert RULLIERE, Alexandre DE SAINT-PHALLE, Pascal SALIN, Philippe SALOMON, Guy SAUVAN, Henri SEMPE, Pierre-Clément TIMBAL, Jacques WOLFF, Henri-Michel WRONSKI, Eugène ZALESKI sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu les demandes de candidature suivantes :

— Pierre BLETON, administrateur de Sociétés, directeur d'établissement financier, 16, rue de Montebello, 78-Versailles.

— Jean CHOMBART DE LAUWE, professeur à l'École Nationale Supérieure, Membre de l'Académie d'Agriculture, 8, square Aubont, 75-Paris (16^e).

— Michel FALISE, Doyen de la Faculté Libre de Droit et des Sciences Économiques de Lille, 9, allée Dufy, 59-Heim.

— Bernard-Georges MARIN-CURTOUD, collaborateur de recherches, chef de la section « Échanges extérieurs » du CEPREL, 90, rue Anatole-France, 92-Chatenay-Malabry.

— Jeanne-Marie PARLY, maître de conférences agrégée des F. D. E. S. E., 44, avenue Gabriel, 75-Paris (8^e).

— Jeanne SINGER KEREL, docteur ès-sciences économiques, maître de recherches au C. N. R. S., 14, rue Cassini, 75-Paris (14^e).
présentés par MM. PENGLOU et BRICHLER.

— Bruno CASTETS, médecin des hôpitaux psychiatriques, 24, rue de l'Abbé-Grégoire, 75-Paris (6^e).

présenté par MM. A. DE RIEDMATTEN et BRICHLER.

Conformément à l'article 3 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. le Secrétaire Général signale qu'il a reçu, pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

— *Ausblick und ruckblick* — Erich R. Prolss zum 60 Geburtstag.

— *Nordiska radet* — 15^e session en 1967.

ATTRIBUTION DES PRIX BOURDIN ET MERCET

M. le Président rappelle qu'en conformité des propositions de la Commission spéciale chargée d'attribuer les prix, le Conseil a désigné :

Lauréat du Prix Bourdin : M. Pierre VENDRYÈS

Lauréat du prix Mercet : M. Henri CHAMBRE.

M. le Président remet ensuite les médailles aux titulaires de ces Prix en leur adressant ses très vives félicitations.

COMMUNICATION DE M. GÉRARD CALOT « LE RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION DE MARS 1968 »

M. le Président donne ensuite la parole à M. Gérard CALOT pour le développement de sa communication intitulée « Le Recensement général de la population de Mars 1968 ».

M. le Président adresse toutes ses félicitations au conférencier pour son intéressant exposé dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal et ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. GOGUEL, CORNUT, FRÉCHET, BASTIÉ, BRICHLER, VINCENT, Mlle DE MENDITTE.

La séance est levée à 23 h.

II

PENSÉES ET SOUVENIRS SUR PIERRE DEPOID

En dépit de nos efforts, nous ne parvenons pas à nous résigner à la disparition injuste et inattendue de cet homme qui a tant créé, tant donné et auquel, hommes de tous âges, nous devons tant. Que l'on permette à un de ses anciens, largement anciens, de retracer quelques épisodes de sa vie scientifique et de formuler quelques réflexions.

Dès son entrée à la Statistique Générale de la France, en 1932, il s'est adapté d'une façon exceptionnellement rapide aux divers travaux qui se présentaient. A l'époque, il n'y avait pas d'école de la statistique, mais un concours fort sévère triant les candidats sous l'autorité de Borel et de Darmon. C'était aussi l'époque de la polyculture où le statisticien devait non certes tout savoir, mais être en mesure de traiter tout sujet, à la demande. Or le nouveau statisticien adjoint était maître en la matière.

Dès lors, nous le voyons partout tailler, comme dans une carrière, à grands pans, dans le champ énorme, presque vierge, de la démographie. Il construit des tables de fécondité, sur un modèle inédit, tout en travaillant aux méthodes d'ajustement saisonnier d'une série chronologique hebdomadaire.

Mêlé, bien malgré lui, à la crise de la Statistique Générale, qui suivit le départ de Michel Huber, crise sur laquelle il sera quelque jour fait des révélations, Pierre Depoid fait preuve de caractère, en conservant son plein sang-froid, tout en contribuant à maintenir la position, bien compromise, de la science.

En novembre 1938, il m'aide, en petit comité, à élaborer un décret-loi révolutionnaire en faveur de la famille, qui met toute la rue de Rivoli dans un état d'extrême émotion et fut l'avant-garde du code de la famille.

Pendant la guerre 1939-1940, tandis que je travaille au Comité Jean Monnet, il est au bureau du chiffre où il étonne des spécialistes cependant chevronnés. Entre deux déchiffrements, il me prête un concours extrêmement utile à la rédaction de l'ouvrage : « Salaires et pouvoir d'achat des ouvriers et des fonctionnaires entre les deux guerres ». L'extrême timidité de la Statistique générale était déjà en train de faire place à un vif souci des nécessités nationales.

Je le revois encore aux jours sombres de mai 1940 pendant la ruée des Panzer me révéler — on peut bien le dire aujourd'hui — que le grand état-major vient de demander de toute urgence aux Finlandais comment ils ont fait pour arrêter les chars soviétiques quelques mois plus tôt.

Après l'armistice, nous nous retrouvons à la Statistique Générale, rue de l'Université. Comment expliquer l'abondance exceptionnelle des fruits qui ont résulté à cette époque de son incroyable activité? Cherchait-il, dans le travail, un refuge contre les tragédies du temps? Toujours est-il que nous le voyons, un jour, nous apporter en toute simplicité, une série de résultats qui dépassent notre imagination : Taux bruts et nets de reproduction pour 5 pays, depuis 1806; taux bruts et nets de reproduction pour chaque département et chaque année depuis 1860, taux de reproduction par génération (qui présentent sous un jour stupéfiant, le

dépeuplement virtuel de la France, comblé en partie par l'immigration et dissimulé par l'allongement de la vie) et bien d'autres choses encore. Pour quiconque a manié les données de base et en a éprouvé la fragilité et l'insuffisance, on ne peut être que confondu par un tel résultat obtenu, sans ordinateur bien entendu, mais sans collaborateur, sans calculateur, sans autre machine que le rouleau logarithmique.

Comment un résultat aussi stupéfiant a-t-il pu être obtenu, en un temps qui demanderait à d'autres de longues années, peut-être sans effet? C'est grâce à des qualités qu'aucune école ne fournit, notamment l'audace que donne la grande sûreté de jugement. Cet art de l'alliance féconde entre la rigueur totale, si facilement stérile en tant d'occasions, le souci du résultat utile et le fini de la présentation, je ne l'ai jamais retrouvé aussi poussé, chez aucun homme d'aucun pays. Trop souvent la peur de la responsabilité paralyse des hommes de grand mérite, les conduit à renoncer à fournir une réponse qu'eux seuls sont cependant capables de donner scientifiquement. Ce sens de l'approximation, que seule donne une pratique consommée de la rigueur, Pierre Depoid l'avait à un point étonnant.

Les ennuis administratifs ne manquent pas cependant en ce temps. Devant les projets déconcertants qui séduisent le gouvernement de Vichy (retracés dans la Revue d'Histoire de la seconde guerre mondiale) un homme, toujours lui, trouve une parade. Et cette parade ingénieuse qui évitera peut-être le pire, c'est une statistique : Les finances n'ayant à l'époque qu'une importance secondaire, les projets formulés finiront dit-il, par dépasser à eux seuls la production nationale de papier.

Son départ de la Statistique Générale à ce moment, a été une grande perte de divers points de vue, pour la science démographique évidemment, mais aussi pour l'administration elle-même. Sa présence après la guerre eût permis d'éviter les fautes considérables qui résulteraient de l'absence de continuité et des étonnantes certitudes que confère l'ignorance. En face de cette perte immense, il faut placer l'apport considérable qui en résulta pour l'assurance, domaine où il trouva de redoutables problèmes à sa taille, nécessitant l'alliance, toujours difficile, entre la rigueur mathématique et la prise en considération des imperfections humaines. Il ne m'est malheureusement pas possible, faute de compétence, de décrire cette part de son activité, mais elle a été et sera heureusement analysée par d'autres.

En 1942, Pierre Depoid est nommé Secrétaire Général de la Société de Statistique de Paris à laquelle, pendant vingt ans, il consacre son intelligence et ses loisirs.

Après la guerre, il représente avec éclat la science française à l'Institut International de Statistique, dont il a été vice-président de 1963 à 1967.

Nous nous retrouvions donc, quelques collègues et lui, en divers pays à l'occasion de congrès, notamment ceux de l'Institut International. Au bout d'un jour de séjour, il n'était plus besoin pour personne de s'informer sur un horaire, une distance, un point du règlement ou quelque fait digne d'attention. Il avait fait le point sur tout. Combien il était plus inutile encore de débattre avec lui, car il avait toujours raison ! Une raison indulgente, souriante, qui, avec tant d'autres qualités, forçaient au premier abord la sympathie.

Le souvenir de cet homme incomparable que nous pleurons peut nous aider à passer des moments difficiles. A tous ceux qui l'ont connu et à ceux qui le connaîtront dans ses œuvres, il rend le service éminent d'un exemple et d'une leçon. Arriverons-nous à porter à un tel degré notre reconnaissance?

Alfred SAUVY